

# Entrepreneuriat : quar

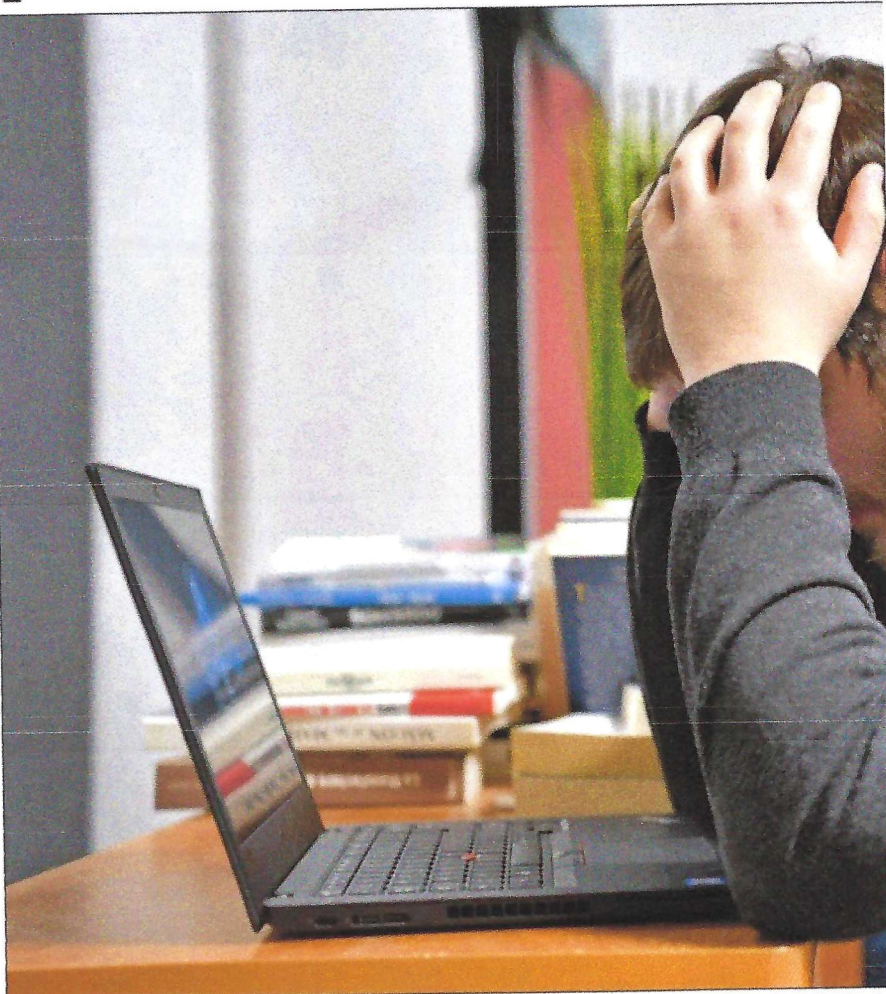
Alors qu'en 2022, le nombre de liquidations judiciaires explose dans la région, une antenne de l'association 60 000 rebonds s'est montée en Bourgogne-Franche-Comté pour accompagner les entrepreneurs après un échec. La structure nationale fête ses 10 ans cette semaine. L'occasion de mettre en lumière le travail des bénévoles qui aident les créateurs d'entreprise à rebondir.

Véronique Gricourt a 61 ans. Elle est à la tête de la société Hypathic, spécialisée dans le conseil aux entreprises et aux collectivités. Mais avant cela, Véronique Gricourt a connu l'échec, en perdant une première entreprise. Si elle a su dépasser cet épisode traumatique, c'est grâce à l'accompagnement de 60 000 rebonds, association dont le réseau national aide les entrepreneurs qui ont connu la faillite à se reconstruire et envisager leur avenir professionnel.

Véronique Gricourt a de multiples compétences, le goût de l'organisation et une curiosité qui la pousse dans divers domaines. Son parcours est riche, mais pas forcément linéaire : « Diplôme de vétérinaire en poche, j'ai fait Sciences Po et, en parallèle, j'ai travaillé à la direction des services vétérinaires. J'ai également été directrice, en Saône-et-Loire, de l'association des vétérinaires. Puis, je me suis lancée dans l'entrepreneuriat, d'abord avec un associé et ensuite à mon compte. C'était une entreprise de services qui produisait des traitements [pour] des effluents. Cela a duré quatre ans, avant la liquidation judiciaire, fin 2016. »

« Que dire aux clients que l'on ne peut plus approvisionner ? Ça a été très compliqué »

Un coup dur pour celle qui avait jusque-là tout réussi : « J'ai mal vécu cette période. Je n'étais pas du tout préparée au parcours de fin de vie d'une société, aux problèmes à résoudre, aux aspects financiers et juridiques. Et puis, que dire aux clients que l'on ne peut plus approvisionner ? Ça a été très compliqué ». Son compagnon de l'époque entend parler à la télévision de 60 000 rebonds et l'incite à pousser la porte de l'association. « À l'époque, il n'y avait rien en Bourgogne-Franche-Comté et c'est donc à Lyon que j'ai été reçue. Avec le temps, je peux dire



Alors que le nombre de liquidations judiciaires augmente de façon importante dans la région, l'association 60 000 rebonds, aux entrepreneurs qui ont connu l'échec. Photo d'illustration JS/Ketty BEYONDAS

« Je n'étais pas du tout préparée au parcours de fin de vie d'une société, aux problèmes à résoudre, aux aspects financiers et juridiques... »

Véronique Gricourt, 61 ans



que ça a été déterminant pour moi de sauter le pas. Car l'intérêt d'une telle structure, c'est de pouvoir se poser dans un moment très dur. Et de revenir sur les causes de l'échec, mais de façon bienveillante et constructive, sans se flageller.

On aborde le structurel de l'entreprise liquidée, mais aussi l'aspect personnel et ça, c'est bien souvent la clé, car les entrepreneurs fondent les facettes pro et perso. Et si pour un créateur d'entreprise, demander une aide professionnelle

n'est déjà pas simple, pousser la porte du personnel, c'est carrément tabou ! »

« Il existe tout un microcosme d'outils et d'acteurs pour aider les petites entreprises, j'ai appris à y avoir recours »

L'association 60 000 rebonds a permis à Véronique Gricourt d'identifier ce qui avait pêché dans sa première société : « Je n'étais pas assez précise sur les aspects de gestion et les tableaux de bord. De plus, j'ai compris qu'il était très important de connaître l'écosystème dans lequel on vit et comment s'y intégrer. Il existe tout un microcosme d'outils et d'acteurs pour aider les petites entreprises, j'ai appris à y avoir recours ».

Dossier réalisé par Amandine ROBERT

## « Il faut trouver ou inventer de nouvelles voies »

Après dix mois d'accompagnement de 60 000 rebonds, Véronique Gricourt a rebondi une première fois sur un poste de salariée dans une collectivité. Mais quand on a la fibre entrepreneuriale, « on a beau se dire après un échec "plus jamais ça", c'est toujours là, au fond de nous. En collectivité, je sentais que j'avais fait le tour des choses et je ne pouvais pas développer ce que je voulais, car le carcan était trop rigide ».

Elle a alors tenté de remonter une société une première fois, « mais les banques ne suivaient pas. Pour elles, un premier échec, c'était un mauvais signal, alors qu'aux États-Unis et dans d'autres pays, c'est considéré comme une expérience formatrice ». Il y a dix-huit mois, Véronique Gricourt a lancé son entreprise, avec un *background* plus solide, car forgé par les obstacles qu'elle a su dépasser. « Un entrepreneur a forcément un petit côté rebelle. Il

faut bousculer les systèmes, trouver ou inventer de nouvelles voies pour arriver à ses fins. » Aujourd'hui, la sexagénaire aide à sa façon, notamment en témoignant de son expérience et de l'appui trouvé chez 60 000 rebonds : « Cela m'a permis de m'en sortir, mais aussi de restructurer mon avenir professionnel. J'avais envie de renvoyer l'ascenseur à ceux qui m'ont aidée. Il y a un sentiment de gratitude et le besoin d'en faire profiter les autres ».

# Et l'échec n'est plus une fin



qui a ouvert une antenne en Bourgogne-Franche-Comté en début d'année, vient en aide

## Dix ans de rebonds au compteur

À l'occasion des 10 ans de l'association 60 000 rebonds, Sophie Gauthey, responsable régionale Bourgogne-Franche-Comté, met l'accent sur ce réseau de bénévoles qui aide les entrepreneurs à se relever après la perte d'une société. Un accompagnement plus que nécessaire, à l'heure où les liquidations judiciaires ont bondi de 30 % en 2022 par rapport à l'année précédente (lire par ailleurs).

« L'association est reconnue d'intérêt général à caractère social depuis 2016. Elle a été créée par Philippe Rambaud en 2012. C'est un entrepreneur qui, lui-même, a connu la liquidation judiciaire et qui s'est demandé ce qu'il pouvait faire de son expérience. Très vite, Guillaume Mulliez, aujourd'hui président national, a structuré les choses et mis en place des process. Notre mission, c'est d'accompagner les entrepreneurs [après une] liquidation judiciaire ou en cessation d'activité. C'est-à-dire ceux qui déposent le bilan pour éviter de s'endetter. »

### Un réseau de bénévoles très actifs

L'accompagnement se réalise sur deux ans maximum et est à la fois individuel et collectif. Trois catégories de bénévoles alimentent le réseau. « Tout d'abord, des coaches, qui sont certifiés [...], restructurent le socle personnel de l'entrepreneur qui pousse notre porte. Quand il arrive, il est bien souvent au bout du rouleau et a perdu confiance en lui, il s'inquiète de son avenir. Le coach intervient sur cette partie personnelle. Le suivi dure un an en moyenne. »

**3** Comme le nombre de catégories de bénévoles qui constituent le réseau de l'association 600 000 rebonds.

En parallèle, chaque chef d'entreprise se voit attribuer un binôme, une forme de parrain ou marraine en activité ou à la retraite, mais forcément passé par la case entrepreneuriale. Quatre-vingts pourcents de ces bénévoles ont connu une liquidation judiciaire. « Ce binôme va être le référent de la personne et en rebond sur sa reconstruction. Il bénéficie d'une formation spécifique interne à l'association afin d'avoir les clés pour aider les entrepreneurs. » Ce parrain aura vraiment un rôle sur le futur projet professionnel. Dans 50 % des cas, l'accompagné s'oriente sur du salariat. Pour l'autre moitié, il s'agit d'un nouveau projet d'entreprise.

« La troisième catégorie de bénévoles est constituée d'experts, qui interviennent ponctuellement auprès des entrepreneurs en fonction des besoins spécifiques. Ce sont par exemple des avocats en droit des affaires, des spécialistes en ressources humaines ou en assurances, des experts-comptables et des comptables, des commerciaux, etc. » Chaque verrou est identifié et peut ainsi sauter.

## Le boom des liquidations judiciaires en Bourgogne-Franche-Comté



Dans la région, 1 128 liquidations judiciaires ont été comptabilisées au premier trimestre. Photo d'illustration LBP/Philippe BRUCHOT

En début d'année, l'association 60 000 rebonds a créé une filière en Bourgogne-Franche-Comté (lire par ailleurs). Le constat est alarmant et les besoins énormes, comme le détaille Sophie Gauthey, responsable régionale de l'association : « Il y a eu 1 700 liquidations dans la région en 2019, 1 250 en 2020, 1 000 en 2021. Une baisse liée aux aides de l'État durant la crise Covid (prêts garantis par l'État et suspension des prélèvements de l'Urssaf), que les entrepreneurs

doivent maintenant rembourser. Ainsi, sur le premier trimestre 2022, on compte déjà 1 128 liquidations judiciaires ». Dans la région, certains départements sont particulièrement touchés par le phénomène. En trio de tête, la Saône-et-Loire (280), la Côte-d'Or (238) et le Doubs (185). « Nous projetons d'ouvrir des antennes locales. Pour le moment, 60 000 rebonds Bourgogne-Franche-Comté aide 16 entrepreneurs grâce à l'appui de 36 bénévoles. »

## EN CHIFFRES

L'association 60 000 rebonds, au niveau national, c'est 1 200 bénévoles qui suivent en moyenne 700 à 800 entrepreneurs. Pour 2022, toutefois, les besoins ont été estimés largement en hausse et 1 200 personnes devraient être accompagnés selon le prévisionnel de la structure, calqué sur le boom des liquidations judiciaires. En Bourgogne-Franche-Comté, le réseau a été officiellement implanté en début d'année 2022. Il compte actuellement 16 entrepreneurs suivis par 36 bénévoles.

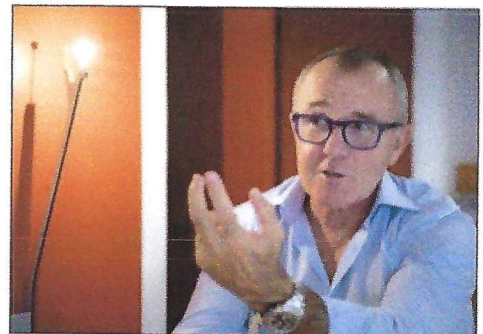
## RÉACTION

Pierre Terzi Préparateur physique de l'équipe de France féminine de handball et de la JDA Dijon

## « L'échec, ça vexé, ça contrarie et c'est aussi un peu honteux »

Pierre Terzi, préparateur physique de l'équipe de France féminine de handball et de la JDA Dijon, était l'invité d'honneur des 10 ans de l'association 60 000 rebonds, le 13 septembre, à Dijon, pour parler de la gestion de l'échec.

« Face à un échec, il faut se poser les bonnes questions. Pour que ça ne se reproduise pas, il faut analyser les causes organisationnelles, identifier le ou les maillons faibles de l'ensemble. Une équipe de sport, c'est un microcosme social. Évidemment, louper un match, c'est relatif et cela a moins de conséquences que les drames que peuvent vivre certains entrepreneurs, mais la mécanique du rebond est la même. Dans le sport ou en entreprise, ce qui fait la différence à un si haut niveau, c'est le détail. En équipe de France, on travaille dans la constance. Même quand tout se passe bien, on reste vigilants. Une leçon apprise après certains échecs. Quand, par exemple, on gagne en finale olympique et qu'on perd deux fois contre la Norvège en Europe et au "monde". On est toujours en train d'analyser le pourquoi. Pourquoi on n'arrive pas à franchir ce cap ? L'échec, ça vexé, ça contrarie et c'est aussi un peu honteux. Pour le dépasser, il faut y aller pas à pas, franchir des étapes, comme pour un deuil, car cela en est un. D'abord, il faut l'accepter. Puis prendre un peu de distance, souffler, solder cet épisode qui peut être bouleversant. Ensuite, il faut se remettre au travail en se fixant les bons objectifs, en analysant avec lucidité ce qui n'a pas fonctionné. Enfin, il faut se projeter, mais dans des objectifs réalistes et se dire que ce qui n'est pas possible aujourd'hui, le sera peut-être demain. Dans tous les cas, il ne faut pas négliger l'aspect humain. »



Pierre Terzi, préparateur physique de l'équipe de France féminine de handball et de la JDA Dijon. Photo LBP/Emma BUONCRISTIANI